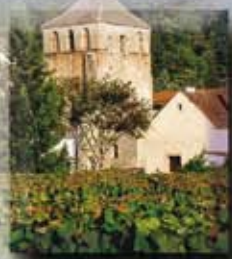


Parlons-en n° 2



Les études en Midi-Pyrénées



Population : projections départementales

Les responsables de l'action publique ont besoin d'anticiper l'évolution des populations pour éclairer leurs décisions en matière d'équipements de santé ou de transport, d'accueil des personnes, d'équipements scolaires, de crèches, etc.

La Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales, la Direction Régionale de l'Équipement de Midi-Pyrénées et l'Insee ont décidé de travailler ensemble sur des "projections de population" à l'horizon 2030 pour l'ensemble de la région Midi-Pyrénées ainsi que pour les huit départements de Midi-Pyrénées. Ces projections permettent d'apprécier les grandes tendances d'évolution des populations départementales ainsi que les modifications de leur structure, par exemple l'effet du vieillissement. Ces éléments doivent cependant être maniés avec précaution car ils résultent d'un modèle répliquant des tendances observées sans intégrer les réactions complexes

qu'elles peuvent susciter : effet sur le marché foncier, impact et correctifs des politiques publiques territoriales... Ces projections ne peuvent donc être



assimilées à des prévisions qui supposeraient une réflexion préalable sur la probabilité de vérification des hypothèses techniques retenues.

Deux scénarios prenant en compte des hypothèses différentes sur les apports migratoires ont été étudiés. Le scénario dit "central", privilégié dans les études nationales, donne une augmentation de la population régionale d'environ 600 000 habitants, dont 500 000 en Haute-Garonne. Midi-Pyrénées compterait ainsi environ 3,3 millions d'habitants.

Mais le rythme des migrations pourrait s'infléchir. Ainsi le scénario dit "alternatif" indique que la population de notre région serait alors légèrement supérieure à 3 millions d'habitants en 2030.

Sokorn MARIGOT - DRE

Tarbes : agriculture et péri-urbain

Cette étude lancée en 2004 et financée par l'Etat, est l'une des 14 actions du projet agri-urbain de Tarbes et concerne son volet foncier.

Menée sous maîtrise d'ouvrage de la Direction Départementale de l'Équipement en étroite collaboration avec la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt et le Syndicat mixte du SCoTTOL, elle a associé la Chambre d'agriculture et l'ADASEA. L'étude a été confiée au bureau d'étude URBAINE qui a bénéficié des moyens géomatiques (bases de données, SIG, référentiels) mis à sa disposition par les services de l'Etat.

L'étude, qui s'est déroulée sur 30 mois sur les 24 communes qui composaient le SDAU de 1977, vient enrichir "le porter à connaissance de l'Etat" relatif au Schéma de Cohérence Territoriale en cours de révision sur les enjeux du maintien des activités agricoles face à la péri-urbanisation et à l'étalement urbain.

L'état des lieux du développement urbain de ces dernières années, menée à partir d'une généralisation des

documents d'urbanisme et de la tâche urbaine (établie à partir des BD Topo et Ortho de l'IGN) montre que les espaces qui restent à urbaniser dans les documents d'urbanismes sont largement supérieurs au développement démographique et économique prévisible pour l'agglomération.

L'analyse agricole qui s'est appuyée notamment sur le Registre Parcellaire Graphique (RPG), **révèle la fragilité des structures foncières liée à la fois au morcellement, à la faiblesse de la propriété agricole des exploitants (moins du 1/3 de foncier agricole), à l'importance des accords oraux (baux) ainsi qu'au manque de maîtrise foncière sur le moyen-long terme.** Elle montre les difficultés particulière de l'activité agricole en zone périurbaine et témoigne également de la faible organisation du monde agricole à l'échelle de l'agglomération.

Face à ce constat, l'intérêt de cette dé-



marche est de proposer une stratégie de conciliation des objectifs urbains et agricoles (analyse sur des secteurs géographiques "sensibles") et de proposer les outils de la concertation avec l'ensemble des acteurs concernés.

François FROËLHY - DDE 65

Etude sur l'offre et la demande d'ingénierie d'appui territorial en Midi-Pyrénées

Pourquoi cette étude ?

Afin d'élaborer une stratégie régionale en Ingénierie d'Appui Territorial (IAT), la DRE, les DDE et les DDAF de Midi-Pyrénées ont co-piloté une étude sur l'offre et la demande d'ingénierie dont les objectifs étaient les suivants :

- caractériser l'offre et la demande ;
- déterminer les attentes spécifiques des collectivités et les partenariats public-privé envisageables ;
- Evaluer les évolutions tendancielle de la demande à moyen terme.

Les principaux enseignements

Environ 300 prescripteurs (communautés de communes, communes, syndicats, Conseils Généraux...) et 75 prestataires (bureaux d'études privés, structures parapubliques...) ont été interrogés entre avril et juin 2007.

« Pour moi, le rôle d'une DDE est d'aider à la stratégie en amont et au suivi-évaluation, qui permet d'élaborer la stratégie suivante. Ce qui est recherché, c'est la transversalité de la DDE, sa vision mutualisée des problématiques d'espace. »

« Le public, ce n'est pas moins cher que le privé. Avant, ils faisaient mieux, mais maintenant non ».

Maire de commune de pôle urbain, +5000 hab

• Sur les attentes des collectivités...

L'étude a permis de distinguer clairement 3 grands types de collectivités (voir tableau). L'Etat apparaît de plus en plus comme le garant de la sécurité juridique des procédures, dans un contexte de judiciarisation de la société civile. Des partenariats publics-privés sont envisageables sur des projets de grande envergure à condition de clarifier

les règles du jeu et d'éviter les situations de "juge et partie".

« Je ne suis pas contre le privé, mais je suis farouchement attaché au service public [...] Et si on demande au public de faire de la rentabilité, alors ça devient du privé, et ce n'est pas le rôle de l'Etat [...] Beaucoup de choses seront toujours non rentables. C'est sur ces domaines, sur ces territoires, que l'Etat doit rester présent ».

Maire de commune de l'aire métropolitaine -5000 hab

Les Conseils Généraux sont très attachés au maintien de la présence des Centres d'Etudes Techniques de l'Equipement et à la qualité des prestations fournies.

• Sur l'évolution de la demande à moyen terme...

Face au développement des intercommunalités la part de marché des services de l'Etat pour des prestations de maîtrise d'œuvre devrait sensiblement diminuer.

Les DDE et les DDAF devront maintenir leur rôle de solidarité auprès des petites communes tout en ciblant les interventions et en développant les prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage en amont et en aval des opérations d'aménagement.

« Sur le fond, je suis tout à fait ouvert à cette idée de partenariats. Après, sur la forme (juridiquement), je ne sais pas comment faire... »

Agence spécialisée en aménagement

Stratégie de l'Etat en Midi-Pyrénées

Le plan d'action stratégique pour l'IAT élaboré pour les 3 prochaines années prend en compte les résultats de cette étude.

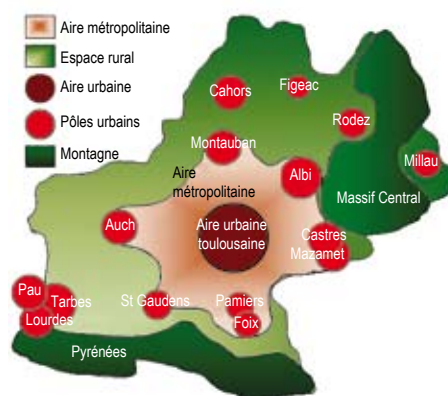
Les 4 piliers de la politique régionale d'ingénierie mise en œuvre en 2007 par les DDE et les DDAF sont :

- Appuyer le processus de structuration des collectivités ;
- contribuer à la cohérence régionale de la chaîne de l'ingénierie ;
- assurer la solidarité au sein du territoire régional en introduisant des variantes dans les seuils de l'Assistance Technique fournie par l'Etat aux collectivités pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT) ;
- renforcer le poids de la parole de l'Etat sur des interventions d'aménagement prioritaires.

Pour en savoir plus, le rapport complet de l'étude ainsi que sa synthèse peuvent être consultés sur le site :

midi-pyrenees.equipement.gouv.fr rubrique "en région/connaissance des territoires".

Annie AGUILA-GARY - DRE



| Catégories | Définition | Caractéristiques |
|--|--|--|
| 1. Les collectivités de petite taille | Communes de moins de 2000 habitants en "espace rural" et "zone de montagne". Communes de moins de 5000 habitants sur "aire urbaine", "aire métropolitaine" et "pôles urbains". EPCI de moins de 5000 habitants. Petits syndicats. | Dotées de faibles moyens, elles externalisent régulièrement des prestations d'ingénierie pour des marchés souvent inférieurs à 10 000€. Traditionnellement attachées à un relationnel fort avec les DDE et les DDAF, elles sont globalement insatisfaites du rapport qualité/prix des prestations privées, de leur niveau de connaissance du territoire et de leur capacité d'innovation. Elles regrettent le manque de disponibilité et la faible réactivité des services de l'Etat mais apprécient leur connaissance des enjeux locaux et leur neutralité. |
| 2. Les collectivités structurées | Communes + de 2000 hab en "espace rural" et "montagne". Communes + de 5000 hab "aire urbaine", "aire métropolitaine" et "pôles urbains". EPCI + de 5000 hab (hors communautés d'agglomération). Syndicats structurés. | Disposent en général en interne des capacités d'émergence de projets et de pilotage des opérations. Elle n'ont que peu d'attentes vis à vis des services de l'Etat et trouvent les réponses à leurs besoins en faisant appel au secteur privé. |
| 3. Les collectivités fortement structurées | Communautés d'agglomération. Syndicats départementaux. Conseils Généraux. | Ont des attentes très ciblées vis à vis des DDE et des DDAF, qui ne représentent que 1% de leur commanditaires : aide à la définition et au montage de projets complexes, rôle d'arbitre et de "facilitateur", appui sur des thématiques très pointues ou expression d'un positionnement face à des grands projets d'aménagement du territoire. |

Le SIG au service de la connaissance des territoires

Utilisés dès 1992 au sein des services de l'Équipement en Midi-Pyrénées, les Systèmes d'Informations Géographiques (SIG) voient leur rôle se renforcer dans un contexte d'évolution des outils disponibles et de la multiplication des bases de données accessibles. Ils accompagnent l'évolution des missions du Ministère, en matière de connaissance des territoires, dans leurs trois fonctions traditionnelles que sont la gestion, l'observation et l'aide à la décision.

La disponibilité de photos aériennes maintenant devenues numériques, de bases de données à l'échelle de la

parcelle cadastrale sur l'ensemble du territoire régional, permet un véritable saut qualitatif pour affiner les analyses spatiales.



La région Midi-Pyrénées connaît un taux très élevé de croissance urbaine : la consommation d'espace est l'un des enjeux importants du phénomène d'urbanisation. Dans ce cadre, le SIG affine ses méthodes et

ses outils pour suivre l'évolution de la tâche urbaine.

Mais le SIG permet au delà de la simple observation des quantités de terrains qui mutent, de localiser, de qualifier les changements d'affectation

d'usage et d'élaborer des indicateurs permettant de mieux comprendre les interactions des différents aspects de l'urbanisation : localisation des extensions urbaines, développement des activités, conséquences sur l'environnement.

C'est en travaillant avec des partenaires locaux, les autres administrations, aussi bien qu'avec le support technique du Ministère, Certu, CETE, que le partage de la connaissance permet d'établir une vision commune des territoires et de mettre en perspective ces analyses à des échelles et des regroupements différents : communes, départements, régions...

Mireille MULLER / Pascal ASTRUC - DRE

Un Plan d'Actions Paysage ?

L'objectif : Les préoccupations liées à la qualité de notre environnement sont de plus en plus présentes dans notre société. Le Grenelle de l'environnement à l'automne 2007 a posé les bases d'actions concrètes à mettre en œuvre dans le respect des principes de développement durable. Le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire porte un certain nombre de ces actions.

Dans cet esprit, la DDEA du Lot s'est positionnée, dès juin 2005, comme référente dans le domaine du paysage au sein de l'agence en réseau régionale des études Midi Pyrénées.

Dans le cadre de l'élaboration d'un Plan d'Actions Paysage, elle a créé un centre de ressources et de valorisation du paysage, dont l'ambition est d'être un point central de la connaissance sur cette thématique.

Les interlocuteurs : Les actions sont pilotées par Alain Hatterley (DDEA 46) nommé référent paysage. Il est accompagné dans sa tâche par Catherine Espiasse, paysagiste-conseil Etat dans le département du Lot.

La capitalisation d'expériences : Les initiatives entreprises par la DDEA référente serviront de support aux services équipement en Midi-Pyrénées. Il ne s'agit en aucun cas de se substituer aux différents réseaux paysages existants, mais de proposer une véritable ouverture basée sur les multiples expériences menées en Midi-Pyrénées.

Le Plan d'Action Paysages a été réfléchi et proposé au cours de l'été 2007

Il se décline en 5 axes :

- **développer le centre de ressources paysages :** mise à disposition d'informations concrètes, documentation, exploitation des sites intranet et internet... Il doit aussi s'ouvrir à l'extérieur par des liens transversaux avec le réseau paysage DIREN, l'URCAUE, l'APUMP, etc.,
- **proposer des moyens de professionnalisation :** formations, sensibilisations, journées d'échanges. Ces actions sont, dans un premier temps, testées au niveau du département pour être éventuellement reproduites en région,
- **créer un observatoire du paysage :** mise en place d'un référentiel photographique, ciblés sur la production de documents supports, faciles d'accès et qui pourront être, par exemple, utilisables dans le cadre de la valorisation des analyses paysagères des porter à connaissance des PLU...,
- **mettre en place des partenariats :** au niveau des instances départementales et régionales, formaliser une convention avec une école du paysage...,
- **conduire des études de niveau régional** ou multidépartemental sur cette thématique, telle que celle en cours : Stratégies foncières et devenir des paysages ruraux.



Alain HATTERLEY - DDEA 46

DRE

Midi-
Pyrénées



La DRE renforce ses outils d'observation. Les principaux chiffres et tendances de l'observatoire des transports à travers les Pyrénées sont disponibles sur le site internet de la DRE à l'adresse suivante : www.midi-pyrenees@equipement.gouv.fr, rubrique "en région". Les résultats de l'exploitation de l'enquête transit de 2004 (interview des chauffeurs poids lourds aux frontières) sont également parus. La DRE a également lancé en 2007 une démarche de formation-action visant à améliorer le niveau d'analyse des observatoires départementaux de l'habitat des DDE et DDEA. Enfin, un outil d'observation des territoires au niveau régional est en cours de constitution : cette démarche interministérielle (DRE, DRAF, DRAS, DIREN, DRIRE) permettra aux services de l'Etat de disposer d'un outil transversal partagé au niveau régional et d'asseoir les dires de l'Etat.

CIFP

Toulouse



Dans le cadre de la démarche d'animation du plan de développement des compétences de l'agence en réseau régionale des études, le Centre Interrégional de Formation Professionnelle (CIFP) de Toulouse organise, en collaboration avec l'Université de Toulouse Le Mirail et le Laboratoire LISST-CIEU de l'Université, un cycle long en Aménagement, Urbanisme, Habitat, Environnement et Développement Durable. Cette formation se déroulera à raison de 4 jours par mois sur 10 mois entre avril 2008 et mars 2009 et permettra aux agents chargés d'études du MEDAD de développer leur culture en sciences humaines et sociales. Cette expérience, qui sera validée par l'obtention d'un diplôme Universitaire de niveau Master 1, est une première du genre en France.

CETE

Toulouse



Un pôle de compétence écoquartier. Le CETE du Sud-Ouest s'est engagé en 2008 dans la création d'un pôle de compétence sur les écoquartiers. L'objectif de la démarche est de promouvoir et de développer, au niveau national, la réalisation d'opérations d'aménagements dans le respect des enjeux du développement durable. Le pôle a en particulier pour vocation d'assurer une veille technique, d'animer un réseau de compétences, de réaliser des référentiels et des outils de diffusion. Il est également en mesure d'apporter conseil et assistance dans le cadre de la réalisation d'opérations, en s'appuyant sur un réseau territorial de référents qui sera constitué. Pour en savoir plus sur les écoquartiers, un site internet est d'ores et déjà ouvert et accessible à tous : www.ecoquartier.developpement-durable.gouv.fr

09

Ariège



La commune et le développement de l'urbanisme. A l'automne 2007, la DDEA de l'Ariège (service aménagement urbanisme habitat) en partenariat avec l'association des Maires, le Conseil général et le CAUE, a participé à une réunion d'échanges avec des élus de chacun des 4 Pays de l'Ariège sur le thème : " la commune et le développement de l'urbanisme " .

L'objectif de ces rencontres était de partager la culture de l'aménagement du territoire entre les différents acteurs (institutionnels et élus) et de sensibiliser les décideurs aux enjeux de la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain).

Plus de 400 participants ont ainsi pu se retrouver et débattre autour des priorités politiques du département et des politiques de l'Etat.

12

Aveyron



L'analyse territoriale. La DDE de l'Aveyron a piloté en 2007 un travail réalisé par le bureau d'études URBANE sur les dynamiques d'aménagement observées sur les espaces géographiques situés dans l'aire d'influence de la RN 88 et de l'axe A75. Le prestataire a produit son analyse tout en transférant sa méthode de travail aux chargés d'études du siège de la DDE, des unités Territoriales et des bureaux spécialisés de la DDAF. L'objectif de cette étude-action est de permettre aux agents de réaliser cet exercice d'analyse territoriale sur d'autres espaces Aveyronnais.

31

Haute-
Garonne



Démarches d'aménagement. En 2007 la DDE 31 a conduit 2 études destinées à éclairer et renforcer le positionnement de l'Etat dans les démarches d'aménagement en cours sur le territoire d'influence de l'agglomération toulousaine : aire urbaine, aire métropolitaine.

L'étude confiée au bureau d'études ACADIE permet de dégager les caractéristiques du fonctionnement des territoires de l'aire métropolitaine toulousaine.

L'étude confiée au bureau ALGOE estime l'impact des politiques sectorielles menées par les collectivités par rapport aux orientations de la charte inter-SCOT approuvée en 2005.

Par ailleurs, une étude partenariale Etat/collectivités confiée à l'Atelier des Arbres, doit permettre de réaliser un inventaire des paysages des coteaux nord du Comminge. L'objectif est de construire avec les 102 communes concernées un plan de gestion des paysages à l'usage des élus.

Dans le domaine de l'habitat, a été réalisée une étude pour l'élaboration du IVème Plan Départemental d'Accès au Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD 2008-2011).

32

Gers



Un observatoire local de l'habitat. En 2007, la DDE du Gers a posé les bases d'un observatoire local de l'habitat en nouant des partenariats fructueux avec le Conseil Général, l'ADIL et la SAFER. Les nombreux échanges avec la Direction des Services Fiscaux ont abouti positivement, puisque les données relatives aux mutations nous seront désormais accessibles. La MISA a été réimpulsée activement. Ce lieu d'échanges et de débats montera en puissance en 2008 avec l'analyse des documents de planification les plus significatifs. Un extranet est en cours de déploiement pour permettre à l'ensemble des membres de la MISA d'accéder aux compte-rendus et aux documents projetés en séance. Enfin, pour la 9^e année consécutive, l'enquête sur la commercialisation des lotissements a été publiée. La continuité de la production de cette étude permet de disposer d'un recul précieux sur l'évolution de la production de lotissements dans le Gers.

46

Lot



Démarche de diagnostic prospectif. Dans une déclinaison locale de l'exercice régional, la DDEA du Lot mène une démarche de diagnostic prospectif pour ce département. Aux confins septentrionaux de la région, l'approche interministérielle a été renforcée avec la sollicitation des départements limitrophes n'appartenant pas à Midi-Pyrénées. Placée aujourd'hui sous l'égide d'une délégation inter-services des territoires, cette étude est destinée à identifier les enjeux de l'Etat « lotois » et ses leviers d'action pour conforter le scénario cible qui sera retenu.

65

Hauts-Pyrénées



La DDE 65 participe à une réflexion initiée en 2007 par la DGUHC sur l'aménagement durable des territoires de montagne. Cet "atelier montagne", qui réunit 4 autres DDE, plusieurs directions centrales, 2 Centres d'Etudes Techniques de l'Équipement et des experts en aménagement, économie et environnement, explore à partir d'expériences concrètes les limites et les perspectives d'une approche renouvelée de la planification et du projet de développement durable en zone de montagne. Le Pays des vallées de Gaves (65) et la communauté de communes de la vallée d'Aspe (64) sont les deux territoires pyrénéens étudiés. Les résultats sont prévus pour juin prochain. Par ailleurs, la DDE 65 pilote une étude sur les résidences de tourisme du massif Pyrénéen de notre région. Ce travail, qui associe la Direction des Etudes et d'Aménagement Touristique de la Montagne de Toulouse (ODIT France), la DDE 31 et la DDEA 09, vise à une meilleure connaissance du phénomène (implantations, insertion environnementale, viabilité financière, réponse à la demande...). Il doit permettre la rédaction d'un guide à l'usage des élus qui présentera les aspects réglementaires, les enjeux en terme de développement durable, des exemples de "bonnes pratiques" ainsi que les outils à disposition des collectivités pour "négocier" les projets avec les promoteurs. Celui-ci sera élaboré à la suite d'un séminaire prévu en juin 2008 qui se tiendra sous la présidence du commissaire de massif et associera la Confédération Pyrénéenne du Tourisme, le Syndicat National des Résidences de Tourisme.

81

Tarn



En 2007, la DDE du Tarn a bénéficié d'un apport de compétences en accueillant trois stagiaires de l'Université Paul Sabatier. Elle a ainsi mis en oeuvre un Système d'Information Géographique (SIG) sur les installations classées pour la protection de l'environnement, réalisé des analyses prospectives sur la consommation de terrains constructibles, exploité un observatoire de l'intervention foncière, élaboré la cartographie des périmètres "monuments historiques" tarnais et réalisé l'étude préalable à la déclinaison départementale du diagnostic prospectif régional. Depuis fin 2007, la DDE 81 est identifiée comme site pilote GEOSUP avec la DDE 65. GEOSUP est une application qui permettra de réaliser un SIG sur les servitudes d'utilité publique. La DDE du Tarn teste cet outil pour le compte du centre d'études techniques de l'équipement de l'Est avant sa diffusion nationale prévue au 3^{ème} trimestre 2008.

82

Tarn-et-Garonne



Au cours de l'année 2007, la DDE de Tarn-et-Garonne a fait porter ses efforts sur l'amélioration de l'accès aux données territoriales, que ce soit en interne (mise en ligne du "dispositif d'accès à la connaissance des territoires de Tarn-et-Garonne", interface permettant un accès aisé à un ensemble cohérent de ressources numériques) ou en externe (animation d'un "SIG interministériel" fondé sur le recours à Cartélie et Adélie). Elle a également engagé les premières réflexions sur les impacts liés à la future gare TGV, réflexions désormais déclinées en programme d'études spécifiques (déplacements, environnement) et de communication. Enfin, au titre de l'agence en réseau, elle pilote sur l'ensemble de la région Midi-Pyrénées une démarche d'évaluation du dispositif de Robien dont les résultats sont attendus fin 2008.